

VOTRE SÉJOUR

À votre arrivée dans l'unité, un membre de l'équipe de soins vous accompagnera à votre chambre et vous expliquera le programme de votre première journée.

Le bon déroulement de votre séjour est assuré par nos équipes pluridisciplinaires qui sont à votre écoute quant à toute question concernant votre séjour.

Les parents souhaitant un entretien avec le médecin de l'unité peuvent en faire part à l'infirmier-ère en chef.

▪ LES PROFESSIONNEL·LES À VOS CÔTÉS

▶ LE·LA MÉDECIN PSYCHIATRE

Médecin responsable de la prise en charge médicale et du suivi thérapeutique des patient·es, il veille également au bon fonctionnement médical et à l'organisation du service.

▶ L'INFIRMIER·ÈRE EN CHEF

En étroite collaboration avec le·la médecin psychiatre, il·elle est responsable de l'organisation journalière de l'unité de soins et du suivi quotidien des patient·es.

▶ LE·LA PSYCHOLOGUE

À votre écoute, il·elle instaure avec vous un suivi thérapeutique approprié à votre maladie.

▶ LE PERSONNEL INFIRMIER

Il assure les soins quotidiens aux patient·es.

▶ LES ASSISTANT·ES SOCIAUX·ALES

Ils·elles vous procurent un accompagnement et un soutien personnalisés dans vos démarches d'ordre social, administratif, juridique. Ils·elles coordonnent les relations avec la famille, les organismes et les structures extérieures. Ils·elles vous épaulent afin de favoriser votre bien-être, votre insertion sociale et votre autonomie.

▶ LES AIDES-SOIGNANT·ES

Ils·elles assurent les soins d'hygiène et de confort.

▶ LES ERGOTHÉRAPEUTES

Ils·elles instaurent avec vous un programme de rééducation.

▶ LES ÉDUCATEURS·TRICES

Ils·elles vous accompagnent dans vos activités quotidiennes.

▶ LES KINÉSITHÉRAPEUTES

Ils·elles veillent à votre remise en forme physique.

▪ VIE QUOTIDIENNE

▶ VIVRE ENSEMBLE

La vie au sein du CNP St-Martin implique le respect mutuel entre les patient-es et les membres du personnel. Il vous est demandé de respecter également les biens collectifs, les locaux et le matériel mis à votre disposition.

Il est strictement interdit :

- de fumer dans les bâtiments et à proximité des entrées
- d'introduire et/ou de consommer des boissons alcoolisées et/ou des stupéfiants
- d'introduire et/ou détenir des objets dangereux

▶ SCOLARITÉ

L'Ecole Escale accueille les jeunes patient-es en cours de scolarité. Cette école d'enseignement de type 5 ne remplace pas celle de l'élève, mais peut se mettre en relation avec celle-ci afin d'assurer le suivi de la matière.

Les cours s'organisent en deux groupes :

- de 09h00 à 11h45
- de 13h00 à 15h45

Les enseignant-es accueillent chaque élève dans son individualité, en concertation avec l'équipe soignante.

Axée sur le respect du rythme d'apprentissage de chacun-e, l'Ecole Escale vise à promouvoir la confiance en soi, le plaisir d'apprendre et l'ouverture au monde.

▶ SÉCURITÉ

Des stewards de sécurité sont présents sur le site. Ils veillent au respect des règles de vie au sein de l'institution et à la sécurité de chacun-e.

Afin de garantir la sécurité de toutes et tous, le CNP St-Martin est également équipé d'un dispositif de vidéo surveillance extérieur.

Les consignes de sécurité, les plans d'évacuation et l'emplacement des DEA (Défibrillateurs Externes Automatisés) sont affichés dans les couloirs.

En cas d'incendie ou si vous constatez une anomalie, nous vous prions d'en alerter immédiatement le personnel de votre service. Dès ce moment, il est important de suivre les directives de l'équipe soignante qui a reçu toutes les consignes en la matière.

Si vous repérez un problème de sécurité dans le cadre de vos soins, vous pouvez le signaler par une déclaration d'incident auprès de votre unité de soins.

▶ LE DROIT À L'IMAGE

Sans autorisation préalable, il est strictement interdit de prendre des photos, de filmer ou d'effectuer des enregistrements sur l'ensemble du site du CNP St-Martin, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des bâtiments. Certaines photographies, vidéos et des enregistrements pourront néanmoins être pris avec votre accord dans le cadre d'activités thérapeutiques.

▶ LES HORAIRES DE VISITE

Les visiteurs sont les bienvenus. Il leur est demandé de respecter les horaires de visite de chaque service ainsi que les recommandations médicales.



▶ **LE LINGE**

Il vous est possible de confier votre linge personnel à un service externe de blanchisserie. Pour tout renseignement, adressez-vous à un membre de l'équipe soignante.

▶ **LE COURRIER**

Le courrier qui vous est personnellement adressé vous est remis tous les matins dans le service par le personnel de l'unité de soins. Vous pouvez déposer votre courrier affranchi ou à affranchir à la réception ou le confier à un membre du personnel qui se chargera de son expédition.

▶ **L'ACCÈS À INTERNET**

Certains services sont équipés de points d'accès Wi-Fi. Renseignez-vous auprès du personnel de votre unité de soins.

▶ **PAIEMENTS ÉLECTRONIQUES**

Le CNP St-Martin propose des facilités de paiement par cartes via des terminaux électroniques (administration, réception, cafétéria, etc.).

▶ **CAFÉTÉRIA**

La cafétéria se situe au cœur du jardin d'hiver et est accessible à toutes et tous le lundi, le mercredi et le vendredi de 14h00 à 15h30 (excepté les jours fériés).

Vous y trouverez des boissons, des collations, des articles de première nécessité ainsi que des livres et des articles cadeaux à des prix abordables.

Des distributeurs de boissons se trouvent également à différents endroits dans l'institution.

▶ **MAGASIN DE VÊTEMENTS « LA TRIFOUILLE »**

La Trifouille vous propose des vêtements de seconde main à prix démocratique.

Situé au cœur du jardin d'hiver, le magasin est ouvert le vendredi de 14h00 à 16h00.

▶ **PROMENADES ET LOISIRS**

De nombreux espaces verts sur le site et aux alentours du CNP St-Martin vous invitent à la promenade. En lien avec notre centre d'activités CAdences, le hall des sports vous permet la pratique de sports et d'exercices physiques variés.

▶ **SÉCURITÉ DES BIENS**

Le CNP St-Martin n'est pas à l'abri du vol. La détention de certains effets personnels est soumise au règlement d'ordre intérieur propre à chaque unité de soins. L'équipe soignante vous fournira toutes les informations.

Le CNP St-Martin décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration de vos effets personnels.

▶ **LES REPAS**

Nous vous encourageons à adopter une bonne hygiène alimentaire en suivant un régime varié. Nous attirons votre attention sur l'effet de certains traitements médicamenteux. Les médecins de l'équipe sont disponibles pour en discuter avec vous.

Si vous souhaitez bénéficier de conseils diététiques, vous êtes invité·e à en faire part à un membre de l'équipe de soins. Vous rencontrerez alors un·e diététicien·ne qui vous accompagnera durant votre séjour, ainsi qu'à la fin de celui-ci pour vous aider à maintenir de bonnes habitudes alimentaires.



► LA CONDUITE DE VÉHICULE

La conduite de véhicule sur la voie publique sous l'influence de médicaments psychotropes comporte des risques et implique un avis médical préalable.

► TABAGISME

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de fumer au sein des services.

Nous pouvons vous aider à arrêter de fumer ou vous accompagner dans une diminution du risque tabagique.

Vous souhaitez faire le point sur votre consommation de tabac ? Parlez-en à l'équipe soignante de votre unité. Vous pouvez également rencontrer un tabacologue durant votre séjour.

L'équipe soignante vous fournira toutes les informations.

▪ LE SUIVI POST-HOSPITALIER

Le médecin responsable de l'unité de soins fixera vos date et heure de sortie, en fonction de votre état de santé.

Il vous fournira toutes les informations nécessaires à la poursuite du traitement.

Si nécessaire, vous pouvez bénéficier d'un suivi en consultation ou en séjour à temps partiel en Hôpital de Jour.

L'équipe soignante pourra également vous indiquer les possibilités de suivi au sein de structures extérieures et répondra à vos questions.

Dans l'hypothèse où vous décideriez de quitter le CNP Saint-Martin contre l'avis du médecin, vous êtes tenu-e de signer une décharge dégageant l'Hôpital et le médecin de toute responsabilité.

